REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 98-126 DU 2 AVRIL 1998 portant reclassement dans l'Ordre du Mérite Social de six (06) Cadres et Agents de l'OCBN, précédemment membres de l'Ordre du Mérite Social du Dahomey

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT, GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets n° 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décret n° 70-194/PR-CH du 29/7/90, 72-204 /PR-CH du 31/7/1972 portant nominations et promotions de Messieurs AGBO Léonard, HOUNSINOU Agueh Henri, ZINSOU Alexandre, BOHOUN Pierre, DOSSOU-YOVO Emile et HOUNSOU Houenou Norbert, dans l'Ordre du Mérite Social du Dahomey;
- VU les demandes de reclassement dans l'Ordre du Mérite Social de la République du Bénin formulée par les requérants ci-dessus nommés demandes transmises par le Directeur Général de l'OCBN le 20 Mars 1998 sous le n° 429/OCBN-DG;

VU la lettre n° 032-C/PR/GCONB/CAB/SP du 1er Avril 1998 transmettant le dossier de reclassement de l'intéressé dans l'Ordre du Mérite Social du Bénin au Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin.

DECRETE:

Article 1er : En application des dispositions de l'article 64, alinéa 2 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, les personnalités béninoises dont les noms suivent, précédemment nommées ou promues, à titre civil dans l'Ordre du Mérite Social du Dahomey sont reclassées à concordance de l'Ordre et de grade comme suit :

1) Au Grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite Social

Monsieur ZINSOU Alexandre, Chef de District voie de l'OCDN en retraite

2) Au Grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Social

Messieurs : - AGBO Léonard, Agent Technique VB de l'OCDN en retraite

- HOUSSOU Houenou Norbert, Employé Principal OCDN, en

retraite

- BOHOUN Pierre.

3) Au Grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Social

Messieurs: - DOSSOU-YOVO Emile, Contremaître à l'OCDN en retraite

- HOUNSINOU Agueh Henri, Forgeron, Chef d'Atelier VB

OCDN en retraite.

<u>Article 2</u> : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 2 Avril 1998

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU